

|  |
| --- |
| MODÈLE DE RAPPORT POUR LES ORGANISATIONS PARTICIPANTES A **LA RÉUNION GÉNÉRALE DU RSCD** |

*Ce modèle de rapport est conçu pour appuyer les modalités de présentation des rapports lors des réunions générales du RSCD. Il est censé être utilisé par les organisations désireuses d'apporter leur contribution, afin que les informations fournies soient structurées et documentées.*

*Veuillez remplir le formulaire ci-dessous et le renvoyer à* *paola.simonetti@ituc-csi.org* *avant le 5 avril 2013.*

1) Décrivez brièvement les **DERNIERS CHANGEMENTS/MISES À JOUR EN MATIÈRE DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT DANS VOTRE PAYS/RÉGION/SECTEUR**

→ En termes de politiques et de débats politiques

Depuis 2010, le gouvernement conservateur de Stephen Harper a entrepris une réforme de l'Agence canadienne de coopération et de développement (ACDI). Cette agence avait toujours financé des projets internationaux de la CSN.

Les organisations syndicales sont désormais écartées des programmes de l’ACDI, tout comme les organisations non gouvernementales qui osent critiquer les décisions du gouvernement Harper, notamment en affichant un soutien au peuple palestinien. À l’opposé, de plus en plus d’organisations religieuses qui tentent de répandre la foi reçoivent du financement de l’ACDI, dont au moins l’une d’entre elles, Crossroads Christian Communications, véhiculait des propos clairement homophobes sur son site internet, tel qu’il a été révélé récemment dans les médias.

Mais l’aspect le plus perfide de cette réforme est la transformation de l’approche canadienne en coopération internationale, qui consistait à lutter contre la pauvreté, en impliquant des partenaires de la société civile au Sud. Ce gouvernement utilise maintenant les fonds de l’ACDI pour soutenir des projets de développement économique dans les pays du Sud en s’alliant avec des entreprises privées, notamment avec les minières canadiennes! Pourtant, plusieurs autres fonds gouvernementaux soutiennent déjà les entreprises et le développement économique à l’étranger. L’argent des contribuables amassé pour la coopération internationale est destiné aux pauvres et non aux entreprises minières canadiennes. C’est un détournement de sens de la coopération internationale, et c’est aussi un détournement de fonds!

En mars dernier, dans le cadre du budget fédéral, le gouvernement a annoncé l’intégration de l’ACDI au ministère des Affaires étrangères et Commerce international (MAECI). Il est difficile pour l’instant de déterminer les impacts concrets de ce changement, mais cela est tout-à-fait cohérent avec les réformes apportées précédemment par ce gouvernement et cela compliquera sans doute tout retour en arrière puisque la coopération internationale sera encore plus arrimée aux enjeux de commerce international.

En réaction à cette réforme, le gouvernement québécois a annoncé en février dernier la création d’un comité qui examinera la possibilité de créer une Agence québécoise de solidarité internationale (AQSI). Ce comité, composé de représentants du gouvernement et de la société civile, a déjà consulté les principales organisations syndicales québécoises.

Dans cette optique, nous souhaitons profiter de ce réseau pour échanger avec vous sur les volets suivants :

* Expériences nationales innovantes en termes de solidarité internationale, qui permettraient notamment de maximiser la contribution de la société civile et en particulier des ONG et des syndicats ;
* Expériences de décentralisation de l’action gouvernementale vers des échelles provinciales ou régionales ;
* Intégration des outils développés par le RSCD de la CSI.

2) **QUELLES SERAIENT LES QUESTIONS IMPORTANTES,** d’après votre expérience, qui pourraient/devraient être reprises par le RSCD ET **DE QUELLE MANIÈRE LE CONTEXTE DU RSCD S’EST AVÉRÉ PERTINENT POUR VOTRE PROPRE EXPÉRIENCE?**

→ Plaidoyer (travail politique à l’échelle internationale/européenne)

→ Efficacité syndicale (Principes et lignes directrices, TUDEP, etc.)

3) **AUTRES REMARQUES/SUGGESTIONS**